



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-77289>

Département(s) de publication : **60, 95**

Annonce n° **24-77289**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-76272

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 01/07/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Creil

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21600174300527

**Ville :** CREIL

**Code postal :** 60100

**Groupelement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 60, 95

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Mission de maîtrise d'oeuvre pour la reconstruction de l'immeuble de bureaux "Espace Buhl" à Creil

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La mission de maîtrise d'oeuvre concerne la reconstruction partielle et la rénovation de l'immeuble de bureaux dit " Espace Buhl ". La présente consultation est un marché public de maîtrise d'oeuvre dont les missions sont décomposées comme suit : - Diagnostic (DIA) - Études d'avant-projet (AVP) ; - Études de projet (PRO) - Assistance au Maître d'ouvrage pour la passation du ou des marchés de travaux (ACT); - Visa des études d'exécution et de synthèse (VISA) - Direction de l'exécution des marchés de travaux (DET); - Assistance aux opérations de réception (AOR) ; Le marché comprendra en outre la mission d'Ordonnancement, Pilotage et Coordination des travaux (OPC) et de Coordination du Système de Sécurité Incendie (SSI).

### Section 4 - Informations rectificatives

- La "section 6 : Informations complémentaires" mentionne la compétence "bureau d'études voirie réseaux divers (VRD)" comme compétence exigée. Cependant, cette compétence n'est pas exigée dans le cadre de ce marché. Il convient de lire : "Les compétences suivantes sont

exigées au sein de l'équipe de maîtrise d'oeuvre (article 2.2 du règlement de la consultation) :  
architecte, bureau d'études structure, bureau d'études fluides, coordinateur SSI, OPC."

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/07/2024**